

Enfants nés en 2019 et nouveaux résidants

Etape 1 : J'inscris mon enfant en mairie 04 90 46 10 47

Rendez-vous à la mairie de Rasteau avec les documents suivants :

- Une copie du livret de famille
- un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois

La mairie vous délivre un certificat d'inscription.

Etape 2 : Je rencontre la directrice de l'école 04 90 46 13 93

L'inscription de votre enfant sera enregistrée par la directrice de l'école sur présentation :

- du certificat d'inscription délivré par la mairie
- du livret de famille
- d'un document attestant que l'enfant a reçu les vaccinations obligatoires pour son âge